

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Musée NARBO VIA à NARBONNE, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du 13 SEPTEMBRE 2021 à 8h30

Date de convocation : 7 septembre 2021

Délibération
N°B2021_75

Membres en exercice :	20
Votants :	13
Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : JAMMES Michel

PRESENTS : DEVIC Bernard, DURAND Viviane, GOIRY Catherine, JAMMES Michel, JANSANA Jean-Marc, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, VIALADE Alain

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, LAPALU Christian, PY Michel, RIO Jean-Louis

EXCUSES : BELLOTTI-LASCOMBES Emma

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel (délibérations B2021_75 et B2021_76), BELART Xavier (délibérations B2021_75 et B2021_76), HERAS Guillaume (délibérations B2021_75 et B2021_76), HERNANDEZ Joël (délibérations B2021_75 et B2021_76), LAPALU Christian (délibérations B2021_75 et B2021_76), PY Michel (délibérations B2021_75 et B2021_76), RIO Jean-Louis (délibération B2021_109)

EXCUSES AVEC PROCURATION : -

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : -

Nomenclature Etat : Finances locales - Emprunts

OBJET : FINANCES – Garantie pour un emprunt de 2 000 000 € réalisé par la société Alenis auprès d'ARKEA pour poursuivre les travaux de la ZAC Pôle Santé à Montredon des Corbières

Par délibération N° C2016-11 du 18 février 2016, le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, a décidé de confier à la société ALENIS dans le cadre d'une concession d'aménagement, la réalisation de l'opération d'aménagement ZAC « Pôle de Santé » située sur le territoire de la commune de Montredon des Corbières.

Par délibération du 5 juillet 2021, le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, a décidé de confier à la société ALENIS, par avenant N°2, l'aménagement des macros lots 2 et 3 de la ZAC ainsi que deux terrains restants dans la zone dite « Clinique et Extension » et dénommée « Haricots », en vue de commercialiser des terrains équipés.

N°B2021_75

Dans le cadre de ces aménagements, la société ALENIS envisage de recourir à un prêt de 2 000 000 € auprès d'ARKEA ; elle sollicite le Grand Narbonne pour garantir cet emprunt.

Le Grand Narbonne possède la capacité juridique et financière pour garantir ce concours à concurrence de 80% de 2 000 000 €.

Les conditions de ce contrat de prêt sont les suivantes :

Phase de mobilisation de 24 mois (indexation Ti3M + 0.40%) avec paiement trimestriel des intérêts décomptés

Phase d'amortissement :

Nature Prêt à taux fixe

Montant 2 000 000 €

Durée 5 ans après la phase de mobilisation

Taux 0.65 %

Périodicité Trimestrielle

Amortissement Echéances constantes

Frais de dossier 0,10% du montant du concours

Cet emprunt sera garanti par une caution du Grand Narbonne à hauteur de 80%.

Ne prennent pas part au vote : Monsieur Xavier BELART, Monsieur Christian LAPALU, Monsieur Guillaume HERAS, Monsieur Jean Michel ALVAREZ et Monsieur Michel PY.

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De garantir à hauteur de 80% ledit concours financier souscrit par la SEML ALENIS auprès d'ARKEA,
- De procéder en cas de défaillance de la SEML ALENIS au remboursement de ce concours en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, aux échéances qui seront convenues, ainsi qu'à l'exécution des garanties et conditions dont ce concours sera assorti,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document de type administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pièces jointes à la délibération :

- 1 contrat d'emprunt
- Le tableau d'amortissement

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : 15/9/2021
et de sa publication
le : 15/9/2021

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération

